

Affaire suivie par : Aurélie BEY
Téléphone : 04 90 14 75 57
Courriel: aurelie.bey@vaucluse.gouv.fr

DECISION
D'agrément « Entreprise Solidaire d'utilité sociale »


LE PREFET DE VAUCLUSE
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

VU la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire ;

VU le décret n° 2015-719 du 23 juin 2015 relatif à l'agrément entreprise solidaire d'utilité sociale

VU l'article L 3332-17-1 du code du travail ;

VU la demande d'agrément présentée le 15 novembre 2021 par l'association Semailles située à Avignon, 2412 avenue de la Croix Rouge ;

SUR proposition de la directrice de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de Vaucluse (DDETS),

DECIDE

Article 1^{er} :

L'association SEMAILLES
Domiciliée : 2412 avenue de la Croix Rouge – 84000 AVIGNON
N° Siret : 411 293 665 00039 – code APE : 9499Z
est agréée en qualité d'entreprise solidaire d'utilité sociale au sens de l'article L 3332-17-1 du code du travail.

Article 2 : Le présent agrément est accordé pour une durée de 5 ans à compter la notification de la présente décision.

Article 3 : Le secrétaire général de la Préfecture de Vaucluse, la directrice de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de Vaucluse sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Avignon, le 24/11/2021

P/La Directrice de la Direction
Départementale de l'Emploi, du Travail et
des Solidarités
du service IAE



Arlette BEY

La présente décision peut faire l'objet d'un recours hiérarchique auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé – DGEFP – 7, square Max Hymans – 75741 PARIS CEDEX 15, ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de NIMES – 16, avenue Feuchères – 30000 NIMES, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

**Direction départementale
de l'emploi, du travail
et des solidarités**
Pôle Insertion Emploi Entreprises

Affaire suivie par : Aurélie BEY
Téléphone : 04 90 14 75 57
Courriel : aurelie.bey@vaucluse.gouv.fr

Avignon, le 24 novembre 2021

La responsable du pôle insertion, emploi et entreprises

à

Monsieur Olivier CAPGRAS
Association Semailles
2412 avenue de la croix Rouge
84000 Avignon

Objet : Demande d'agrément « entreprise solidaire d'utilité sociale »

Monsieur le directeur

Je vous prie de trouver ci-joint la décision de Monsieur le préfet de Vaucluse accordant l'agrément « entreprise solidaire d'utilité sociale » prévu à l'article L 3332-17-1 du code du travail à l'association Semailles.

Sauf modification de nature à remettre en cause la qualité d'entreprise solidaire d'utilité sociale au regard de l'article L 3332-17-1 du code du travail, le présent agrément est accordé pour une durée de 5 ans.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

P/ La responsable du pôle insertion, emploi et entreprises,
La responsable du service IAE



Nous écrire : le courrier doit être adressé à l'adresse postale unique et respecter la forme suivante
LES SERVICES DE L'ETAT EN VAUCLUSE
DDETS de Vaucluse – site Althen
Pôle I2E – service IAE
84905 Avignon cedex 9

